

Tâche et activité

1) Définitions

La tâche indique ce qui est à faire, l'activité indique ce qui se fait (travail prescrit vs travail réel).

Cependant, une **activité** est aussi **cognitive, interactive** et une tâche ne définit pas toujours précisément une activité.

La tâche n'est **pas une planification** du travail par l'enseignant. C'est un des **éléments constitutifs de la dynamique de l'enseignement-apprentissage**. On remarque ainsi que le déclencheur d'une activité est généralement une consigne orale ou écrite, l'introduction d'un nouveau support matériel ou la mise en place d'un nouveau dispositif (exercices, lecture à haute voix, etc.).

Parfois, l'écart entre la **tâche assignée** et la **perception de la tâche** est grand. Le travail de groupe réduit cet écart grâce à la mutualisation des savoirs.

2) Niveaux de tâches

Élisabeth Nonnon distingue deux niveaux de tâches :

- **Tâches de 1^{er} niveau** : celle que définit explicitement la consigne, l'explicitation n'étant d'ailleurs jamais complète, puisque cette définition s'ancre dans les routines de classe et la culture commune accumulée sur les attentes, les procédures, les acquis à mobiliser.

Exemple de tâche de 1^{er} niveau : Souligne les terminaisons à l'imparfait.

Elle donne un **but** que les élèves pourront se représenter suffisamment pour se mettre au travail en faisant appel à ce qu'ils connaissent déjà ; mais si elle constituait réellement la tâche à accomplir, il n'y aurait pas réellement d'apprentissage.

- **Tâches de 2nd niveau** : c'est le **nouveau pas à franchir**, l'objectif-obstacle, les nouvelles opérations à mettre en œuvre. Ce qui ne peut être dit *a priori* par l'enseignant, **c'est justement l'objet de l'apprentissage** que de le construire. Cette tâche de second niveau est **l'objet du travail** qui est inscrit dans le choix du référent ou des documents, les découpages ou les manipulations effectuées sur eux, dans les contraintes de la situation-problème ou du dispositif. Cet objet du travail ne peut être nommé d'avance. La tâche de second niveau **peut être consciente de la part de l'enseignant ou rester implicite** pour lui, être prévue d'avance au moment où il construit sa tâche ou émerger de façon improvisée, quand il interprète ce qui se passe dans l'échange avec les élèves et qu'il exploite sur le moment l'événement pour changer de niveau dans l'activité en cours.

Au second niveau comme au premier, **il n'y a travail que si les élèves, dans leur espace à eux, arrivent à percevoir la tâche de second niveau derrière la formulation de la tâche de premier niveau**, ou à se donner une tâche de second niveau à partir du travail engagé sur la base des contraintes explicitées, même si elle n'est pas celle que l'enseignant avait prévue¹.

¹ Ces deux définitions sont extraites de la revue *Repères* n°17 (1998).